

## QUELQUES MÉCANISMES QUI FABRIQUENT DE LA DÉSAFFILIATION

Par Jean Blairon

Cette analyse constitue la retranscription d'une intervention de Jean Blairon lors du colloque organisé le 4 octobre 2018 par la Maison de l'Emploi d'Andenne, Andenn'AMO et leurs partenaires : « We Neet's You ! ». La démarche était soutenue par Rachid Madrane, ministre de l'aide à la jeunesse.

L'argumentaire du colloque était le suivant :

« Ce colloque est organisé à l'intention des professionnels qui sont confrontés dans leur pratique quotidienne à l'accompagnement des jeunes « NEET » (ni à l'emploi, ni à l'enseignement, ni en formation) dans leur parcours d'insertion socio-professionnelle. Cet accompagnement peut s'avérer complexe quand on a affaire à un public qui ne partage pas toujours les mêmes codes et qui possède bien souvent une vision très différente de la nôtre du marché de l'emploi.

Comment susciter l'investissement de ce jeune public dans ses démarches de recherche d'emploi ? Comment le responsabiliser sans le braquer ? Comment lui proposer des actions qui font sens pour lui ? Comment partager avec lui les connaissances que nous possédons sans qu'il décroche ? »

### LES SOURCES ET LE POINT DE VUE

Mes propos vont s'appuyer principalement sur deux recherches compréhensives, menées en collaboration avec le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté et que nous avons consacrées respectivement

– à la situation des « NEET » (2012-2013)<sup>1</sup> ;

– à la situation des jeunes en danger, suivis par les services de l'aide à la jeunesse et qui sont « mis en autonomie » (2016-2017)<sup>2</sup>.

D'autres recherches connexes ont été mobilisées, ainsi que des vidéos participatives, comme les « No-Selfies »<sup>3</sup>. Nos actions de formation comme CISP<sup>4</sup> m'ont aussi inspiré.

Parler de recherche compréhensive implique une démarche qualitative, qui met les jeunes interrogés en position de participation et d'analyse à partir de la question : « Qu'ont-ils à nous apprendre ? » – Qu'ont-ils à nous apprendre sur eux, certes, mais aussi sur nous.

1 J. Blairon et C. Mahy (dir.), Politiques sociales et violence symbolique, *La situation des « NEET »*, Louvain-la-Neuve, Academia-L'Harmattan, 2017.

2 *Logement et autonomie des jeunes dans le secteur de l'aide à la jeunesse*, rapport de recherche asbl RTA et RWLP, novembre 2017, à paraître.

3 Ces vidéos sont visibles sur <https://www.enlignedirecte.be/5618>

4 RTA dispense une formation au métier de cameraman monteur destinée à des adultes déclarés peu qualifiés ; l'asbl est agréée comme Centre d'Insertion Socio-Professionnelle (CISP) par la Wallonie (<https://www.rta.be/formation>).

Ces travaux nous ont conduits à adopter le point de vue global suivant : la situation des « NEET » ne peut pas être expliquée en termes d'état – et évidemment pas en termes d'états négatifs additionnés (ni...ni...ni) et encore moins d'identité, surtout sauvage ou romantique.

L'identité sauvage fait de ces jeunes une catégorie mystérieuse, en marge de notre société, qui nous serait incompréhensible. Ou encore une catégorie honteuse, comme l'exprime ce point de vue du Ministre anglais de la société civile (sic), Nick Hurd, en 2013 : « Ces jeunes n'ont pas les tripes qu'il faut et il faut les faire bouger pour les impliquer »<sup>5</sup>.

L'identité romantique, quant à elle, confère à ces jeunes des visées d'alternative au système qu'ils ne revendiquent pas et qu'on projette sur eux à partir de ses propres aspirations.

Deborah<sup>6</sup> l'exprime de façon représentative :

« Ça pourrait aider d'autres jeunes qui sont dans un parcours pire que le mien, qui n'ont aucune ressource, qui se demandent ce qu'ils peuvent faire, au lieu de plonger dans la drogue, dans le milieu de la prostitution. C'est ça, il faut vraiment faire bouger les choses. Allez, peut-être qu'une prostituée peut faire autre chose que ça, allez fleuriste ou pâtissière... Elle peut aussi réaliser son rêve, elle peut aussi faire ça. Moi je pense qu'il serait temps qu'on bouge les choses parce que pour nous les jeunes, c'est pas facile quoi. On doit se battre tout le temps. Et quoi ? Quand on aura 50 ans on pourra se dire : « Là enfin j'ai une vie normale » ? Non ! C'est maintenant qu'il faut avoir une vie normale, pas à 50 ans.

Q : C'est quoi une vie normale ?

Déborah : C'est avoir un logement, un travail, une vie de famille et être heureux. »<sup>7</sup>

Plutôt que de raisonner en termes de catégorie et de sous-catégories souvent hasardeuses – et pire encore d'identité supposée, il nous a semblé possible et pertinent d'analyser les analyses que ces jeunes ont construites avec nous en essayant d'identifier les mécanismes susceptibles de produire de telles situations **à un moment donné de leur trajectoire**.

Parler de mécanisme, de trajectoires et de moments dans des trajectoires, c'est dire que la catégorie de « NEET », au fond, n'existe pas ; il s'agit d'une désignation qui cache en prétendant montrer.

L'approche en termes de mécanismes permet en outre, nous le verrons, de rendre raison des **différences** qui traversent ce type d'expériences : entre Aliénor, qui ne dispose plus d'un contrat de travail mais déborde d'activités bénévoles, de petits boulots au noir et de projets, qui peut s'émerveiller des solidarités dont elle peut bénéficier (« Je ne sais pas comment je fais pour rencontrer autant de gens adorables, je n'en sais rien ») et Bryan, qui commence à envisager sérieusement la case prison comme ultime refuge, il y a évidemment un grand écart.

« Je travaille depuis mes 10 ans et ça me saoule de ne pas pouvoir avancer. Moi, je me disais : « à 18 ans, je pars, j'aurai mon appartement » et non, j'ai 20 ans et je n'ai rien. (...)

Vous savez, dans la merde que je suis, moi j'ai déjà pensé à aller faire une connerie, braquer, non pas braquer mais voler quelque chose dans un magasin pour me retrouver en prison, pour être bien. Parce

5 Article du *Daily mail*.

6 Tous les prénoms cités dans cet article sont des prénoms d'emprunt, le plus souvent choisis par les jeunes interrogés eux-mêmes.

7 Quand on dit par exemple, de façon imagée, que certains jeunes « débranchent la prise » (par rapport aux systèmes d'aide qui leur sont proposés), il convient probablement de se demander si ce « débranchage » apparent ne constitue pas une manière de survie dans une société où ce sont toujours les mêmes qui supportent les « délestages ». Marcel Proust a bien décrit, en haut de la société, comment ceux dont les salons ne recevaient pas les visites de la haute noblesse (le Faubourg Saint-Germain) s'ingéniaient à en décrire les membres comme ennuyeux et présentaient cette absence comme un choix de leur part (par exemple dans le salon des bourgeois Verdurin). On ne s'interroge guère sur la possibilité de fonctionnements semblables en bas de la société.

qu'en-prison, on s'occuperait de moi (...). »

Mais il est utile aussi de voir les **similitudes** avec des situations au fond semblables, comme celle de cette maman divorcée dont un des enfants, sur-doué et un peu agité à l'école primaire où il s'ennuie, est renvoyé de la garderie ; la maman, isolée, disposant de peu de ressources, n'a d'autre solution dans l'urgence que de quitter son emploi pour pouvoir garder son enfant, ce qui lui fait perdre tous ses droits<sup>8</sup>.

Je ne serais pas complet, en évoquant ces sources et ce point de vue si j'omettais de dire toute la **violence sociale** dont nous avons été les témoins à l'occasion de ces recherches, ce qui n'a pas été sans impact sur nous et nous a en tout cas rendu intolérable tout ce qui pouvait la dénier, l'ignorer ou la minimiser.

Il faut prendre toute la mesure et vivre avec la connaissance de situations comme celle de Magda, 20 ans, qui nous dit « j'étais motivée, mais on m'a découragée, je vois qu'en fait je n'ai pas de place dans ce monde » ou de Sarah qui nous explique qu'elle a dû vivre avec 200 euros par mois, dont 165 « partaient pour le kot ; par contre pour tout le reste, il me restait à peu près 35 euros. Il fallait que je choisisse entre : manger, suivre mes cours et payer mon abonnement de bus. Donc résultat des courses j'ai tenu 3 ou 4 mois en bouffant que du Nesquik et de la flotte. »

Tenter de rendre raison de cette violence, c'est tenir des propos qui aux yeux de certains peuvent paraître eux-mêmes violents ; mais les édulcorer me semblerait une inacceptable trahison du fort engagement dans le travail d'analyse dont ces jeunes ont fait preuve en s'associant à nos recherches.

## UN PREMIER CADRE INTERPRÉTATIF

Notre hypothèse centrale à propos des trajectoires de ceux qu'on catégorise ou identifie comme « NEET » est qu'elles sont le résultat de processus que Robert Castel a qualifiés de processus de désaffiliation.

Castel définit ainsi un axe qu'il appelle axe de l'intégration : les individus se distribuent tout au long de cet axe entre une position favorable (contrat garanti et correctement rémunéré) et des positions de plus en plus défavorables (temps partiels contraints, travail épisodique, revenus de remplacement, revenus de remplacement insuffisants, perte de tout droit et de tout revenu). Castel parle d'intégration parce qu'il rappelle que dans notre société, quoi qu'on en pense ou qu'on en dise, le grand intégrateur reste le travail et les droits qui y sont liés : le droit à une protection quand on n'a plus de travail ou quand le droit fondamental à un travail librement choisi ou accepté<sup>9</sup> est violé par la société.

Castel évoque un deuxième axe, celui de l'insertion, qui désigne l'appui que peuvent fournir des solidarités socio-familiales, réseaux de proches, de voisinage ou de quartier – ou pas : les positions défavorables évoquent un réseau très faible ou fragile, l'isolement, voire la stigmatisation (la personne stigmatisée, en vertu d'un attribut qui la discrédite, n'est plus vraiment considérée comme normale voire comme humaine).

La pente vers la désaffiliation se produit lorsque des positions défavorables sur les deux axes tendent à se cumuler ; l'intensité de ce cumul explique les différences que j'ai évoquées tout à l'heure : Aliénor « descend » sur l'axe de l'intégration (elle a perdu son travail), mais jouit encore d'une situation assez favorable sur l'axe de l'insertion (son réseau de gens adorables). Bryan est isolé, il n'est plus en relation qu'avec sa mère qui est dans la même situation que lui et pense à se prostituer.

Nous avons été conduits à faire remarquer cependant que des difficultés sur un axe tendent à en produire sur

8 Cf. J. Blairon et C. Mahy (dir.), « Comment l'école a raté avec nous et pourquoi nous n'avons pas réussi avec elle », *Intermag.be*, <https://www.intermag.be/539>, 2015, p. 22.

9 Nous nous référons ici à une formulation de la charte européenne des droits fondamentaux, dont le respect est pour le moins peu avéré.

l'autre : une dégradation sur un axe peut se répercuter négativement sur l'autre – **et inversement**.

Une AMO qui s'occupe de logement pour des jeunes majeurs témoigne :

« – On a quand même connu des jeunes vraiment aussi en très très grande difficulté et en très grande errance, et je veux dire on est avec des jeunes quand même, et donc ils ont aussi parfois une capacité de rebondir de façon extraordinaire quand même ; il y a des jeunes qui étaient très très loin, voilà la vie fait que parfois il y a des rencontres comme ça qui (Q : Qui leur permettent d'avancer) mais oui c'est ça. Parfois des personnes comme ça qui, un amoureux, une amoureuse. Tout d'un coup un patron qui, où il y a quelque chose qui se construit... »

La situation des « NEET » ne se caractérise donc pas comme un vide ou une identité particulière, mais comme le résultat peut-être provisoire de la soumission à un enchaînement chaotique de mouvements « de descente » contraints : trous noirs, courts-circuits, impasses entremêlent des problèmes rencontrés sur l'axe de l'intégration et de l'insertion et des réponses sociales et politiques inadaptées.

Océane, par exemple, que nous rencontrons à 19 ans :

- s'est fait « jeter » de chez son père par sa nouvelle belle-mère, parce que la jeune fille ne contribuait pas aux dépenses du ménage ;
- n'est pas acceptée dans une formation socio-professionnelle (ISP) parce qu'elle avait écouté ses professeurs qui l'avaient convaincue de faire une 7<sup>ème</sup> professionnelle, qu'elle a réussie – diplôme trop élevé pour être acceptée dans un Cisp ;
- vit dans la rue et la nuit dans une maison d'accueil pour adultes où manifestement ce n'est pas sa place, aux dires des éducateurs eux-mêmes ;
- travaille au noir, mais a la promesse d'être engagée par un patron pour faire du lettrage ;
- ne peut espérer avoir ce job si elle ne trouve pas en toute priorité un logement (se lever très tôt dans la maison d'accueil n'est pas possible sans déclencher des violences de la part des autres hébergés ; l'accès aux commodités n'est pas garanti, ce qui peut poser des problèmes de présentation de soi) ;
- l'aide qu'elle reçoit du CPAS fonctionne, en toute illégalité, comme un stigmatisme par rapport aux propriétaires des logements qu'elle trouve (« Tu es au CPAS, c'est non »).

Cette situation emblématique nous fait voir la situation prétendument « ni...ni...ni... » comme le résultat de mécanismes cumulés et de réponses qui ne s'ajustent pas.

Pour rapide que soit cette présentation, j'indiquerai brièvement que nos enquêtes nous ont conduits à dire que trois types de politiques publiques au moins sont ainsi inadaptées :

- le « tout au travail », qui fait dépendre les aides sociales de la recherche exclusive d'un emploi : bien des démarches sur l'axe de l'insertion (trouver un logement, quitter des socialités inadaptées) sont pourtant essentielles pour renverser la vapeur ; elles ne sont pas jugées éligibles comme « preuves » de recherche ;
- les politiques qui pensent qu'une dégressivité de l'aide serait stimulante (point établi en 2013<sup>10</sup>) : seuls peuvent penser cela ceux qui n'ont pas la moindre conscience de l'énergie qui est déjà déployée par les personnes pour renverser les processus descendants ; leur ignorance et leur mépris ne leur permettent pas de comprendre que leur mesure soi-disant stimulante peut contribuer à accélérer les

10 Le gouvernement fédéral vient de décider d'accélérer cette dégressivité, alors que l'efficacité de cette mesure est de plus en plus souvent mise en doute, à l'étranger comme en Belgique. Cf. sur ce point : P. Lorent, « La précarité, frein majeur à la formation », *Le Soir*, 14/09/2018, <https://plus.lesoir.be/178272/article/2018-09-14/la-precarite-frein-majeur-la-formation>.

processus de désaffiliation ;

- le mélange d'aide et de contrôle, qui ne permet en rien aux personnes qu'on prétend aider d'amener en confiance **tous** les éléments qui sont nécessaires pour comprendre les processus de désaffiliation qui les frappent ; seul cet examen de tous les éléments nécessaires, réalisé de manière participative et protégée, pourrait permettre de trouver quels seraient les points d'appui possibles, susceptibles d'effets positifs en cascade (d'un axe sur l'autre).

Il ne s'agirait pas de déterminer unilatéralement ce que la personne soumise à un risque de désaffiliation devrait faire pour pouvoir conserver vaille que vaille une aide de plus en plus conditionnée, mais de trouver ce que professionnel et ayant droit peuvent faire ensemble, ici et maintenant, pour enrayer ce risque.

Je regrette de devoir dire que depuis la rédaction de cette recherche ces trois éléments se sont considérablement aggravés.

Nous pensons pourtant, au contraire, que des mesures concrètes pourraient être prises pour enrayer les risques de désaffiliation : prendre en compte l'importance des actions menées sur l'axe de l'insertion ; suspendre la dégressivité (comme vient de le faire la Région bruxelloise pour les personnes en formation) ; garantir une aide en dehors de tout acte de contrôle, direct ou indirect<sup>11</sup>. La prise en compte des mécanismes de désaffiliation indique sans ambiguïté qu'elles seraient cohérentes par rapport aux situations que l'on prétend améliorer.

### *UN CADRE EXPLICATIF COMPLÉMENTAIRE : DÉS AFFILIATION ET DÉS SUBJECTIVATION*

Je voudrais insister maintenant sur un cadre explicatif complémentaire : si la mise en lumière des processus de désaffiliation nous fait voir les effets de structure sur les trajectoires, il importe aussi de comprendre que ces effets se produisent le plus souvent sous le mode de la déssubjectivation des personnes qui les subissent.

Par le terme de « déssubjectivation », M. Wieviorka désigne les mécanismes qui empêchent le sujet d'être le créateur au moins partiel de son existence ou détruisent les conditions de la création, voire sa possibilité<sup>12</sup>.

Il y a par exemple déssubjectivation lorsqu'un sujet est réduit à un coût ou est réduit au statut de pion sans importance, voire est nié dans son humanité.

C'est le cas, jusqu'à la caricature ou la nausée, de Christian, personne handicapée, engagé par la filiale d'un grand groupe de distribution sous « contrat AWIPH » (à l'époque<sup>13</sup>). Le gérant le prend sous son aile et le forme à différentes tâches. Hélas le gérant est licencié et finit après plusieurs péripéties par être remplacé au moment où le contrat doit être renouvelé. Le siège central refuse le renouvellement et Christian ne peut même pas assister à la discussion houleuse entre le fonctionnaire de l'AWIPH et la nouvelle gérante... puisqu'il est seul ce jour-là, reconnaît-elle, à pouvoir faire le travail requis au fond du magasin !

Ne pas pouvoir s'entendre dire de vive voix, en face à face, qu'on n'est plus repris parce qu'on est à ce

11 Le passage sauvage d'informations d'un cadre d'aide à un cadre de contrôle est l'exemple le plus révoltant que l'on peut connaître. Il nous paraît violer l'article 458 du code pénal : y a-t-il secret professionnel partagé lorsque des professionnels poursuivent des missions différentes (accompagnement et sanction), même s'ils appartiennent à la même entité (comme le Forem) ?

12 M. Wieviorka, *Retour au sens, Pour en finir avec le déclinisme*, Paris, Laffont, 2015.

13 Il s'agit d'une aide accordée aux entreprises qui embauchent une personne handicapée pour la former. [https://www.aviq.be/handicap/vosbesoins/se\\_former\\_travailler/employeurs/contrat\\_adaptation\\_professionnelle.html](https://www.aviq.be/handicap/vosbesoins/se_former_travailler/employeurs/contrat_adaptation_professionnelle.html).

moment-là indispensable au travail qu'on ne pourra plus faire est tout de même d'une rare violence...

L'engrenage de la désaffiliation est aussi un engrenage de désubjectivation.

C'est le cas de Nélis, sur l'axe de l'intégration : il est passionné de théâtre et tente de réunir les conditions pour en vivre.

Il travaille sous le régime RPI (régime de petites indemnités), « sorte de bénévolat rémunéré mais non reconnu par l'Onem ». Il a été « exclu du chômage parce que pour eux je devais chercher du travail alors que j'étais en train de travailler ». La déléguée syndicale qui l'accompagne se dit « prête à démissionner, du fait qu'il n'y a plus aucun côté humain là-dedans. On est des numéros, on passe comme à l'abattoir... ». Inutile de dire que personne ne se soucie du fait que Nélis et une amie ont créé une asbl dans le domaine du théâtre qui pourrait constituer à terme une réelle opportunité pour eux...

Et que dire de Léa, 19 ans, qui s'attribue la responsabilité de ce qui lui est arrivé (« J'ai tout foiré ») :

- mauvaises influences qui compromettent une scolarité jusque là très réussie ;
- viol subi à l'âge de 13 ans ;
- rencontre d'un copain dont la famille la rejette ;
- maternité plutôt précoce ;
- incendie du domicile qui déstabilise gravement la santé mentale de sa mère qui l'appuyait jusque là ; père alcoolique absent ;
- problèmes sociaux au CEFA, dénonciation à l'ONE sur base de rumeurs à propos de l'éducation de son enfant dont elle s'occupe pourtant très sérieusement ;
- graves menaces de la part de son compagnon qui finit par devenir l'amant de sa mère...

Léa a peur et envie en même temps de reprendre des études. Qui pourra l'aider réellement à renverser la pente descendante en tenant compte des mécanismes de désubjectivation qu'elle a dû affronter ? Qui pourra lui offrir les **supports de subjectivation** qui constituent la clé d'un tel renversement de trajectoire ?

Les politiques sociales inadéquates que j'ai mises en lumière tout à l'heure le sont d'autant plus qu'elle ne tiennent aucun compte de cette dimension ou la pathologisent en inventant des catégories pseudo-scientifiques (comme le fumeux « très éloigné de l'emploi »).

Nous voudrions à l'inverse insister sur l'importance de ce que Pierre Bourdieu appelle le « capital symbolique », soit le capital qui permet d'accumuler du capital culturel, du capital social, du capital économique : du crédit, de l'énergie, de la confiance, etc.

Le capital symbolique est à la fois cause (de ce qu'on peut faire à un moment de sa trajectoire) et conséquence (des mécanismes dans lesquels on a été pris). Mais il est clair qu'il est aussi de façon essentielle cause et conséquence de la capacité de subjectivation.

Que penser par exemple de la situation de cette jeune fille qui a suivi une formation de technicienne audiovisuelle et qui a tout misé sur la possibilité d'être engagée dans une chaîne nationale ; elle y arrive très souvent en tant que journaliste (JRI journaliste reporter indépendant), sans en avoir le diplôme, en alternant périodes de chômage et « piges » (contrats temporaires). Au moment où elle est convoquée à l'ONEM, elle vient de décrocher un test d'embauche à Antenne 2<sup>14</sup>.

Son entretien à l'ONEM ne se passe pas bien. Sa « facilitatrice » juge que cette trajectoire n'est pas

14 Pour une analyse plus fouillée : J. Blairon, « Chroniques de l'État « Social » « Actif » – 3. Une société de la désubjectivation », <https://www.intermag.be/images/stories/pdf/rta2015m10n4.pdf>

pertinente, lui enjoint de changer d'orientation (« 'Oui, mais de toute façon dans ce milieu il n'y a pas de contrat, donc nous on préférerait que tu ailles travailler autre part', 'Mais je me suis battue pour ce métier-là, je veux continuer pour ça'. Elle m'a dit : 'Mais c'est ton choix d'être cameraman ? Mais il y a d'autres choix dans la vie'. ») et la sanctionne.

Le fonctionnement de désobjectivation est patent dans ses propos (nous soulignons en caractères gras les termes qui concernent le capital symbolique et les mécanismes qui tendent à le détruire) :

« Parce que mon parcours je commence à m'en rendre compte que, enfin, je commence à en être fière<sup>15</sup> parce que je me rends compte que c'est dur quand même. Voilà, c'est un métier comme ça mais moi c'était **mon rêve** de faire ça. Et je m'en sors super bien. Je suis quand même **réputée**, je commence à être un peu réputée dans le milieu où les gens me connaissent, etc. Et puis tu as elle, l'ONEM, qui te dit que tu es une **grosse merde** et que **tu ne sers à rien** et qu'il faut que tu changes de métier parce que ça les arrangerait. (...)

Eh bien moi je suis rentrée dans ma voiture, sur le parking j'ai été **effondrée** déjà parce que après cet entretien j'ai pleuré mais à chaudes larmes franchement, tellement j'étais mal. Je me suis sentie comme une merde et comme, mais vraiment comme une merde, alors que **j'ai tout mis là-dedans et je m'en sors** et ça ne sert à rien quoi. Et je ne comprends pas, enfin je je comprends pas. »

## *LA VIOLENCE SYMBOLIQUE DANS LES POLITIQUES SOCIALES*

Malheureusement, ce genre de situation, où l'on voit comment la désaffiliation peut être aggravée par les interventions professionnelles elles-mêmes, n'est pas rare.

Dans notre recherche, nous avons même dû constater que les procédés que le sociologue Erving Goffman dénonçait dans les institutions qu'il appelait totales (comme l'hôpital psychiatrique qu'il avait observé pendant de nombreux mois) sont bien activés dans les politiques d'activation.

Ces procédés sont des procédés de destruction du moi, qui assurent le pouvoir total des institutions sur les personnes et transforment celles-ci en déchets intégrables à souhait (l'expression est de Goffman).

Le format de cette intervention ne permet pas une communication approfondie à propos de cet aspect, mais je peux esquisser ici, à titre indicatif, quelques-uns de ces procédés.

Renaud les a tous vécus dans ses rapport avec le monde professionnel :

- non respect d'informations personnelles dévoilées par un formateur en EFT devant tout le groupe ;
- impossibilité de développer un « plan personnel » – on lui impose à plusieurs reprises non seulement le résultat mais aussi la méthode (par exemple pour candidater à un emploi : la manière est déterminée par la preuve qu'attend le professionnel, pas par les impacts sur les employeurs potentiels) ;
- soumission à des lois incohérentes (comme ce rendez-vous que lui fixe « son » AS entre 9h et midi ; elle arrive à 14 heures alors qu'il s'apprête à partir ; elle requalifie son problème à elle comme un refus de visite de sa part à lui) ;
- effets boomerang : Renaud est vice-président d'une organisation de jeunesse (sa passion) ; cet engagement est réinterprété comme la preuve qu'il ne cherche pas du travail ; les résistances que Renaud oppose à ces excès sont elles-mêmes retournées en accusation d'électron libre (et donc en justification de la coercition).

Je regrette de devoir dire que ce n'est pas une situation aussi isolée qu'on pourrait le souhaiter, loin s'en

15 Nous indiquons en caractères gras les éléments qui correspondent au capital symbolique.

faut.

Pour autant, il ne faudrait pas commettre **l'erreur d'accuser des agents** : ce sont bien les politiques qui les contraignent eux-mêmes qu'il faut incriminer.

## LES CONTRADICTIONS DES POLITIQUES PUBLIQUES

La production de « NEET » est en effet imputable à au moins trois problèmes attribuables aux politiques publiques.

Le basculement dans un Etat dit Social et dit Actif ne tient en effet pas ses promesses.

Rappelons-nous qu'un des promoteurs de cette « 3ème voie », le ministre Frank Vandebroucke, prônait par exemple, dans son célèbre discours de Den Uyl en 1999<sup>16</sup>, une « participation à la société dans un sens large, plutôt que la participation au marché du travail formel » ; les exemples qu'il donnait étaient par exemple « prodiguer des soins à un ami ou à un membre de la famille, un engagement social ou culturel volontaire, le temps consacré à une formation. »

Nous avons vu que ces « exemples » n'ouvrent à aucun droit, voire occasionnent des sanctions si ce n'est une perte totale de droits ; par contre, on a retenu la logique de « responsabilisation » qui fait que ce n'est plus l'État qui doit être actif, mais l'individu, jugé seul responsable de son sort.

Il faut bien reconnaître aussi que la promesse avancée par F. Vandebroucke « de ne pas renoncer à l'ancienne ambition de l'État social, c'est-à-dire une protection sociale adéquate » n'a pas été tenue non plus, comme le reconnaît le désormais professeur Vandebroucke, qui est un des signataires académiques de la récente carte blanche qui critique la dégressivité accrue des allocations de chômage<sup>17</sup>.

Soulignons donc ce paradoxe : pendant que l'individu subit une série d'épreuves inadaptées pour vérifier qu'il mérite une aide de plus en plus conditionnelle, les droits à une protection sociale ne sont plus individualisés<sup>18</sup>, et cela dans un contexte où l'exercice d'un pouvoir total et l'attaque du capital symbolique enlèvent aux individus la force et le crédit dont ils ont besoin pour renverser les mécanismes de désaffiliation qu'ils subissent.

En haut et en bas de la société règne une énorme asymétrie : sanction pour toute infraction à la règle en bas où est supposée régner la fraude sociale ; amnistie à répétition en haut de la société où trois déclarations libératoires uniques (sic) permettent d'échapper aux poursuites en cas de fraude fiscale...

Les exemples de ce type d'asymétrie sont innombrables ; est-ce que quelqu'un croit vraiment qu'ils échappent à ceux qui en sont les victimes ?

## LES PRINCIPES DE VISION ET DE DIVISION QUI INSPIRENT CES POLITIQUES

Mais comment expliquer l'entêtement dans des politiques qui « font encore un peu plus de la même chose » et produisent ce qu'elles prétendent éviter ?

16 Pour une analyse complète de cette politique, cf. J. Blairon et C. Mahy (dir.), « Les promesses non tenues de l'État Social Actif », *Politiques sociales et violence symbolique*, op. cit., pp. 342 et sq.

17 « Une baisse plus rapide des allocations est-elle à recommander ? », *Le Soir*, 24/09/2018, <https://plus.lesoir.be/180110/article/2018-09-24/une-baisse-plus-rapide-des-allocations-est-elle-recommander>

18 Ils sont fonction de la situation familiale ou sociale et revus à la baisse dans nombre de cas.



Une des explications que l'on peut proposer est qu'elles sont soutenues par des principes de vision et de division dominants, qui paraissent suffisants à ceux qui les embrassent.

C'est Pierre Bourdieu qui a mis en lumière que les politiques sont inspirées par ces représentations et des oppositions « mythologiques » qu'il est possible de formaliser.

Ainsi, les politiques néo-libérales, en structure profonde, reposent sur les représentations en opposition suivantes :

« Comme toutes les mythologies de l'âge de la science, la nouvelle vulgate planétaire s'appuie sur une série d'oppositions et d'équivalences, qui se soutiennent et se répondent, pour dépeindre les transformations contemporaines des sociétés avancées : désengagement économique de l'Etat et renforcement de ses composantes policières et pénales, dérégulation des flux financiers et désencadrement du marché de l'emploi, réduction des protections sociales et célébration moralisatrice de la « responsabilité individuelle » :

MARCHE	→	ETAT
liberté	→	contrainte
ouvert	→	fermé
flexible	→	rigide
dynamique, mouvant	→	immobile, figé
futur, nouveauté	→	passé, dépassé
croissance	→	immobilisme, archaïsme
individu, individualisme	→	groupe, collectivisme
diversité, authenticité	→	uniformité, artificialité
démocratique	→	autocratique (« totalitaire ») » <sup>19</sup>

Pour comprendre les politiques sociales qui ne s'attaquent pas aux processus de désaffiliation, voire les renforcent, il n'est peut-être pas inutile de voir que les représentations et oppositions qui les justifient sont dérivées de ce corpus premier.

On trouvera ainsi une série d'oppositions construites, avec toutes sortes de connexions entre elles :

- opposition entre les entreprises capitalistes qui créeraient la richesse et les services publics et associations qui constitueraient un coût souvent inefficace ;
- entre les travailleurs qui bossent (« se lèvent le matin, traversent la rue »<sup>20</sup>) et les jeunes, surtout « NEET », qui se complairaient dans l'assistanat et la veulerie ;
- entre l'imposition volontariste et « responsable » de restrictions et la culture supposée de l'excuse ;
- entre un Etat « moderne » qui réduit les dépenses (et les droits) et un Etat « archaïque » qui dilapide, etc.

19 P. Bourdieu, « La nouvelle vulgate planétaire », *Interventions*, Marseille, Agone, 2002, p. 448. Ce texte, co-signé avec Loïc Wacquant, est paru initialement dans *Le monde Diplomatique* en mai 2000.

20 Allusion aux propos du Président Macron à un jeune diplômé sans emploi, cf. <https://www.lesinrocks.com/2018/09/19/actualite/je-traverse-la-rue-je-vous-en-trouve-lideologie-loeuvre-derriere-la-petite-phrase-demmanuel-macron-111126470/>

## UNE NOUVELLE DONNE ?

Mais je ne souhaite pas conclure sans évoquer le fait que les changements législatifs qui interviennent dans le secteur de l'aide à la jeunesse créent potentiellement une situation nouvelle : l'âge légitime d'intervention des services en milieu ouvert, comme l'AMO qui nous accueille, est repoussé jusqu'à 21 ans accomplis.

Est-ce que ces services, qui oeuvrent librement à la subjectivation des jeunes qui font appel à eux, en dehors de toute logique de contrôle ; est-ce que ces services qui ont aussi pour mission d'interpeller les autorités sur les mécanismes qui produisent de la vulnérabilité sociale vont contribuer, par les transversalités y compris critiques qu'ils pourront initier, à un renversement de situation ?

Certes, on peut penser que c'est imaginer une confrontation très inégale, de type David contre Goliath ; est-elle pour autant vouée à l'échec ?

Je voudrais en tout cas attirer votre attention sur le fait que plus d'une expérience qui vous sera exposée l'après-midi trouve sa cohérence dans un souci de transversalité, dans la tenue d'actions inter-sectorielles cohérentes<sup>21</sup>.

La question qui se pose en matière de lutte contre la désaffiliation n'est donc pas « transversalité ou pas » – elle est déjà pratiquée –, mais bien « transversalité suffisante ou non, critique ou pas ». Pour faire basculer les politiques sociales vers plus de protection, de lutte contre la désaffiliation et contre la désobjectivation, il faut non seulement ne pas se tromper d'adversaires (par exemple critiquer les agents d'un autre secteur), mais surtout construire des alliances robustes et pérennes, sur base d'une connaissance suffisante des situations sur lesquelles on prétend agir. Ces alliances, par exemple entre des syndicats et des associations, existent ; il ne tient qu'à nous de les développer et de les multiplier.

Je n'ai pas d'autre souhait pour nous, aujourd'hui et demain.



### Pour citer cette analyse

Jean Blairon, « Quelques mécanismes qui fabriquent de la désaffiliation », *Intermag.be*, analyses et études en éducation permanente, RTA asbl, octobre 2018,  
URL : <https://www.intermag.be>.

21 L'après-midi du colloque était consacrée à un partage d'expériences ; s'y sont notamment exprimées des institutions qui développent des projets transversaux : l'AMO Passages, le réseau Solidarité, l'asbl La Pommeraie.